



DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

*** ***

COMMUNE DE VILLEPARISIS

*** ***

Direction Générale Adjointe – Pôle Ressources

*** ***

Direction des Achats et de la Commande Publique

EXE10

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

AVENANT N°01

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de la personne publique

Commune de Villeparisis,
32 rue de Ruzé
77270, Villeparisis
Tél : 01 64 67 52 41
SIRET : 217 705 144 000 12
Courriel : marches@mairie-villeparisis.fr

Représenté par Monsieur Frédéric BOUCHE, le « Maire »

B - Identification du titulaire du marché public

SAS ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE IDF,
EAE de la Tuilerie
15 rue Henri Becquerel
77500, Chelles
Tél : 01 64 72 79 01
SIRET : 315 474 536 000 93
Courriel : chelles-etudes@ejl.fr

Représenté par Monsieur Guillaume HURIER, le « Chef d'Agence »

C - Objet du marché public

Référence du marché public : M2023.13

Objet : Travaux neufs d'entretien et de grosses réparations des voiries et réseaux divers - Relance

Date de la notification du marché public : 31 octobre 2023

Durée prévisionnelle d'exécution du marché public : 12 mois à compter de sa date de notification, reconductible de manière tacite 3 fois, pour une période de 1 an, soit une durée maximale de 4 ans

Montant initial du marché public :

- **Montant minimum HT** : 450 000,00 €
- **Montant maximum HT** : 4 000 000,00 €

EXE10

M202313

Page : 1/4

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20251020-26_11797-AI
Date de télétransmission : 06/01/2026
Date de réception préfecture : 06/01/2026

D - Historique des avenants

Sans objet.

E - Objet de l'avenant

Fondement juridique :

L'article L2194-1 du Code de la Commande Publique dispose que « *Un marché peut être modifié sans nouvelle procédure de mise en concurrence dans les conditions prévues par voie réglementaire, lorsque : 1° Les modifications ont été prévues dans les documents contractuels initiaux ; 2° Des travaux, fournitures ou services supplémentaires sont devenus nécessaires ; 3° Les modifications sont rendues nécessaires par des circonstances imprévues ; 4° Un nouveau titulaire se substitue au titulaire initial du marché ; 5° Les modifications ne sont pas substantielles ; 6° Les modifications sont de faible montant. Qu'elles soient apportées par voie conventionnelle ou, lorsqu'il s'agit d'un contrat administratif, par l'acheteur unilatéralement, de telles modifications ne peuvent changer la nature globale du marché.* »

L'article R2194-1 du Code de la Commande Publique dispose aussi que « *Le marché peut être modifié lorsque les modifications, quel que soit leur montant, ont été prévues dans les documents contractuels initiaux sous la forme de clauses de réexamen, dont des clauses de variation du prix ou d'options claires, précises et sans équivoque. Ces clauses indiquent le champ d'application et la nature des modifications ou options envisageables ainsi que les conditions dans lesquelles il peut en être fait usage.* »

Faits et justifications : Dans le cadre de la clause de réexamen de l'article 21 du CCAP qui prévoit que le marché peut être modifié dans le cas des prestations complémentaires telle que suit : « *En cas de nécessité durant le délai d'exécution du marché, l'intégration de prestations complémentaires dans le périmètre du marché pourra être demandée. Ces modifications seront matérialisées par écrit. Pour des typologies supplémentaires, après notification, le(s) nouveau(x) prix viendra(ont) automatiquement compléter le BPL.* », les nouveaux prix ci-après ont été ajoutés au bordereau des prix unitaires du titulaire :

| N° de prix | Désignation | Unité | Prix HT |
|------------|--|-------|-----------|
| PN1 | Fourniture et pose de glissière métallique N2W4, pose par battage des supports | ml | 144,01 € |
| PN2 | Fourniture et pose d'extrémité en queue de carpe en about de parking | U | 242,00 € |
| PN3 | Fourniture et mise en œuvre de palplanche GU6N, Ig 4.50 ml y compris amené et repli matériel de vibrofonçage | ml | 2308,35 € |
| PN4 | Recépage des palplanches | ml | 489,65 € |

Incidence financière de l'avenant : L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

Non Oui

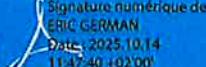
Montant de l'avenant : SANS OBJET

- **Taux de la TVA :**
- **Montant HT :**
- **Montant TTC :**
- **% d'écart introduit par l'avenant :**

Nouveau montant du marché public :

- **Montant minimum HT : 450 000,00 €**
- **Montant maximum HT : 4 000 000,00 €**

F - Signature du titulaire du marché public

| Nom, prénom et qualité du signataire (*) | Lieu et date de signature | Signature |
|--|--------------------------------|--|
| M. Eric GERMAN, Chef d'Agence | Chelles, Le 14 octobre 2025 | ERIC GERMAN  Signature numérique de ERIC GERMAN Date : 2025.10.14 11:47:40 +02'00' |
| | | |
| | | |
| | | |

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

G - Signature du pouvoir adjudicateur

Pour la Commune de Villeparisis :

A Villeparisis, le 20/10/2025
 Signature 


Frédéric BOUCHE
Maire de Villeparisis

H - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« *Reçue à titre de notification copie du présent avenant* »

A , le

Signature du titulaire,

En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Réceptionnée le 20/10/2025 à 9h45

Entreprise JEAN LEFEBVRE IDF
EAE de la Tuilerie - 15 rue H. Bequierel
77500 CHELLES
Tél. : 01 64 72 79 00 Fax : 01 64 72 79 10
RCS MEAUX 315 474 536